

JOURS DE COLLECTES PAR SECTEURS

Déposez entre 19 h la veille et 7 h le matin de la collecte.



SECTEUR 1

ORDURES MÉNAGÈRES : lundi
 RÉSIDUS ALIMENTAIRES : mercredi
 MATIÈRES RECYCLABLES : lundi
 ENCOMBRANTS ET CRD : vendredi
 RÉSIDUS VERTS : lundi, du 1^{er} mai au 13 novembre
 sauf 3 et 17 juillet, 14 et 28 août
 Jours fériés : remis au lendemain

SECTEUR 2

ORDURES MÉNAGÈRES : mardi
 RÉSIDUS ALIMENTAIRES : jeudi
 MATIÈRES RECYCLABLES : mardi
 ENCOMBRANTS ET CRD : vendredi
 RÉSIDUS VERTS : mardi, du 2 mai au 14 novembre
 sauf 4 et 18 juillet, 1^{er}, 15 et 29 août

SECTEUR 3

ORDURES MÉNAGÈRES : lundi et mercredi
 MATIÈRES RECYCLABLES : mercredi
 ENCOMBRANTS ET CRD : vendredi
 RÉSIDUS VERTS : mercredi, du 3 mai au 15 novembre
 sauf 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août

SECTEUR 4

ORDURES MÉNAGÈRES : mardi et jeudi
 MATIÈRES RECYCLABLES : jeudi
 ENCOMBRANTS ET CRD : vendredi
 RÉSIDUS VERTS : jeudi, du 4 mai au 16 novembre
 sauf 6 et 20 juillet, 3, 17 et 31 août